

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires :

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Septembre 1873.

Chronique générale.

On lit dans le Soleil :

Le journal la Presse a publié une note à laquelle on attache une certaine importance et de laquelle il résulte que le centre droit est disposé à sortir de sa réserve pour contraindre la droite à sortir de son silence. Certains membres du centre droit mettraient donc la droite en demeure de préciser les conséquences du 5 août, de s'expliquer sur les conditions du rétablissement de la monarchie en France, et de faire connaître sa pensée sur ces deux points : la constitution délibérée et votée par l'Assemblée, et le maintien du drapeau tricolore. La note en question se termine ainsi :

« Disons nettement ce qui est la pensée de tous : nous avons aujourd'hui un gouvernement qui a rendu au pays le calme, la confiance, le respect de l'étranger.

« Nous ne le sacrifierions qu'à des solutions sérieuses, pratiques, conformes aux nécessités de notre état social et aux affinités qui doivent rattacher la France nouvelle à l'Europe moderne. »

À cette mise en demeure, l'Union a répondu comme suit :

« Le pays, légalement et sincèrement représenté, pourra librement discuter tout ce qui touche à son honneur et à ses intérêts, quand le roi sera présent ; mais, le roi absent, toute discussion devient inutile ou dangereuse. »

Le même journal ajoute :

« Le territoire est évacué, et, sous peine d'usurpation de pouvoirs, l'Assemblée est tenue de s'occuper, dès sa rentrée, des institutions définitives à donner au pays. Le débat est donc nécessairement circonscrit par la proposition de monarchie ou république.

« Si, par quelque habileté parlementaire, on réussissait à substituer à l'un des termes du problème à résoudre la prorogation des pouvoirs, la loyauté exigerait qu'il y fût répondu par une proposition de dissolution. Voilà la vérité. »

Il faut remarquer, à propos de cette apparente querelle, que nous entrons à peine dans la seconde moitié de septembre, que l'Assemblée ne doit se réunir que le 5 novembre, que l'événement du 5 août n'est pas un de ces faits dont les conséquences sont abandonnées au hasard par les hommes qui l'ont fait se produire, et qu'en conséquence il ne faudrait pas attribuer plus d'importance qu'elles n'en méritent à ces mises en demeure et à ces répliques, dans lesquelles la presse se complait ordinairement, et qui, bien souvent, n'ont trait qu'à des conflits purement imaginaires.

Nous partageons complètement l'opinion du Soleil, et nous ne doutons pas qu'il soit aisé de résoudre avec un peu de bonne foi des « conflits purement imaginaires. »

Il nous est affirmé, dit la Patrie, que, tout dernièrement, il y a eu de sérieuses conférences dans une villa des environs du Havre, entre deux membres influents du centre gauche et plusieurs représentants du centre droit, chargés de poser au groupe Christophe les bases d'une entente.

Conflans et Jarny, dernières localités occupées, ont été évacuées jeudi matin à sept heures. A neuf heures, les troupes allemandes ont franchi la frontière. Le territoire est donc aujourd'hui entièrement libéré.

On écrit de Paris, 17 septembre :

Le duc de Nemours et le duc de Chartres vont partir prochainement pour Frohsdorff. Persistez à ne tenir aucun compte de toutes les fausses nouvelles mises en circu-

lation au sujet des rapports entre les membres de la maison de France et relativement aux questions soi-disant agitées entre eux.

La monarchie est faite dans les esprits, acceptée par d'anciens partis avec plus ou moins de bonne volonté, mais comprenant qu'il y a là une nécessité imposée par la marche des événements. Cette nécessité amènera, avec l'aide de Dieu, la solution de quelques difficultés secondaires exagérées systématiquement par les ennemis de la monarchie. Tout le monde comprend que si l'occasion actuelle était manquée, nous serions inévitablement livrés à une dictature gambettiste et communarde, suivie bientôt d'un troisième Empire.

On cite déjà plusieurs membres du centre gauche tout-à-fait ralliés à la monarchie.

On annonce la création de plusieurs organes du radicalisme dans les départements, particulièrement dans ceux où doivent avoir lieu des élections. Les fonds destinés à alimenter ces entreprises sont fournis par le Comité central de Paris.

Il paraît se confirmer que M. le comte de Chambord quittera Frohsdorff dans le courant de novembre, pour se rendre au château qui porte son nom. Cette nouvelle résulte, dit la Liberté, de demi-mots qui ne laisseraient aucun doute sur son exactitude.

M. Nélaton est, depuis deux jours, en pleine convalescence.

L'illustre chirurgien, dont la santé avait donné, pendant quelques jours, tant d'inquiétudes à sa famille ainsi qu'à ses amis, peut maintenant se lever et vaquer à ses affaires quotidiennes.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, organe particulier et privilégié de M. de Bismark, presse le gouvernement français de suppri-

mer l'Univers, à cause des jugements qu'il porte sur la politique du roi de Prusse, des deux empereurs et du ministre austro-hongrois, le comte Andrassy.

M. de Bismark oublie qu'il n'est plus en France.

Il y avait jeudi quatre-vingts ans que le comité de salut public lançait un mandat d'arrêt contre Rouget de l'Isle, l'auteur de la Marseillaise, pour avoir protesté contre le pouvoir insurrectionnel issu du 10 août.

Le même jour, la Convention décrétait que l'Etat ne paierait désormais les salaires d'aucun culte.

Un journal a annoncé que les deux fils du maréchal de Mac-Mahon avaient été reçus l'autre jour par le Pape et a même raconté les détails de leur réception. C'est une erreur. Les enfants du maréchal ne sont jamais allés à Rome.

Nous avons publié dernièrement une statistique sur l'émigration allemande en Amérique. Il paraît que le gouvernement prussien s'est ému de cette progression. Il a édicté une loi par laquelle on ne pourra plus désormais émigrer de l'Allemagne du Nord après l'âge de 17 ans. Déjà cette année on ne peut plus émigrer après 19 ans, l'année prochaine après 18 ans et enfin dans deux ans après 17 ans.

De l'avis des Allemands eux-mêmes, cette loi n'arrêtera pas le flot toujours croissant. Les émigrés perdront leur droit d'Allemands et se feront naturaliser Américains.

Si le Siècle paraissait à Saint-Petersbourg plutôt qu'à Paris, il ne serait pas content. Le général Trépof, maître de la police, s'est attaché à réduire considérablement le nombre des cabarets. A partir du 1/13 janvier 1874, de 4,432 qu'on en compte actuel-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PÈLERINAGE DU MARILLAIS.

J'arrive du Marillais et je puis donner des détails précis sur l'imposante cérémonie à laquelle je viens d'assister.

Sur le bord de la Loire, au confluent de l'Èvre, tout près de Saint-Florent, se trouve une langue de terre assez rétrécie : c'est là que se trouve le sanctuaire de N.-D. du Marillais.

Ce sanctuaire est extrêmement ancien, puisqu'il remonte au commencement du V^e siècle, alors que le christianisme n'était pas encore bien connu dans ces contrées. La sainte Vierge apparut à saint Maurille, l'un des premiers apôtres de l'Anjou. Le saint la vit sur un arbre, au milieu des branches, et toute resplendissante de clarté : Marie tenait dans ses bras le divin enfant qui souriait à sa mère, et sa mère aussi lui souriait déli-

cieusement ! Il existe une notice sur cette apparition.

Annoncé depuis quelques semaines, par M^r l'évêque, ce pèlerinage prit faveur parmi les habitants de la contrée, c'est-à-dire dans la Vendée, dans le Craonnais et même chez les Bretons qui confinent de ce côté.

Il fut autrefois très-célèbre, surtout au VIII^e siècle ; Charlemagne, le grand empereur, vint lui-même s'agenouiller dans ce petit sanctuaire, devant N.-D. du Marillais ! Ce prince laissa des traces de son passage ; il fit reconstruire une église plus belle et plus grande à la place de l'ancienne : des restes de cette église existent encore aujourd'hui.

Une chose étonnante, c'est que ce sanctuaire a toujours continué d'exister depuis sa fondation, malgré l'invasion des barbares, malgré les guerres de religion, malgré les dévastations sauvages des républicains de 1793. A cette dernière époque, les habitants du Marillais défendirent vaillamment leur sanctuaire ; le pavé du temple fut arrosé

de leur sang ; mais le sanctuaire subsista.

C'est là, c'est à ce sanctuaire que sont venus s'agenouiller les pèlerins en si grand nombre : ils étaient plus de quatre-vingt mille. Ce chiffre est le plus bas qu'on puisse prendre. Pour mon compte, j'estime qu'ils étaient au nombre de cent mille, et voici mes raisons :

La prairie dans laquelle ils s'assemblèrent mesure plus de deux hectares ; le propriétaire nous a dit qu'il y avait vingt-deux mille mètres carrés. On peut facilement admettre quatre personnes par mètre, puisque tous étaient debout et très-serrés : ceci nous donne déjà 88,000 personnes ; car la prairie était remplie tout entière et la foule débordait, tout autour, dans les prés voisins. De plus, tous les talus des fossés, toutes les éminences de terrain étaient occupés.

Du côté du midi, qui faisait face au reposoir, se trouvait la grande route, au-dessus de la prairie ; elle était couverte de fidèles sur une longueur d'un kilomètre.

Plus haut encore et au-dessus de la route,

en amphithéâtre, se trouvait une colline, dont le versant regardait la prairie. Cette colline était remplie de pèlerins depuis le bas jusqu'au sommet.

De là on jouissait du plus charmant spectacle ; la vue plongeait sur tout l'ensemble, avec le reposoir au fond, et, derrière le reposoir, des massifs de grands arbres encadraient le tableau.

Ce n'est pas tout : les arbres eux-mêmes étaient envahis. Derrière le reposoir, sur les branches de ces chênes séculaires, on apercevait une multitude d'hommes qui formaient comme des grappes humaines d'un singulier effet.

Maintenant, si l'on veut supputer et se rendre compte de cette multitude, en dehors de la prairie, on admettra facilement mon chiffre, et peut-être il sera dépassé.

Avant la cérémonie religieuse, nous assistâmes au défilé des pèlerins. Ils arrivaient de tous côtés, en si grand nombre, que les chemins en étaient couverts : les uns à pied, les autres en voiture, d'autres en procession, bannière en tête et en chantant des

lement dans la capitale russe, il n'en restera que 184.

M. Jules de Précý donne, dans la *Liberté*, de curieux renseignements sur la secte des vieux catholiques réunie en ce moment en congrès à Constance, et qui semble vouloir constituer une religion nouvelle.

« Comme tous les initiateurs, dit M. de Précý, le chef du mouvement est aujourd'hui dépassé par ses disciples ; catholique en 1848, catholique en 1869, le chanoine Döllinger reste fidèle à tous les dogmes, à toutes les disciplines de l'Eglise catholique en dehors du dogme de l'infailibilité, contre lequel il proteste.

» Les vieux catholiques respectent les scrupules du chanoine Döllinger, sans les partager. Dans cette salle du concile de Constance, espèce de salle du Jeu de Paume de cette révolution catholique, sont réunis les éléments les plus disparates ; à côté des vieux catholiques orthodoxes, le père Hyacinthe, marié, et célébrant l'office en français, comme l'abbé Châtel ; à côté du président de l'assemblée, le professeur Schulte, jadis ultramontain fougueux, aujourd'hui le Savonarole canoniste de la Prusse, on voit figurer des délégations de protestants d'Amérique, niant la présence réelle dans l'Eucharistie qu'admettent encore les vieux catholiques.

» Au milieu de l'Assemblée, M. de Pressensé, pasteur libéral protestant, ignorant lui-même s'il est membre de l'assemblée ou simple spectateur de ses faits et gestes.

» Les vieux catholiques n'ont point abordé la difficile question de rédiger leur *Credo* ; ils ont conscience de leurs divisions. Autant de personnages autant d'opinions, *Tot capita tot sensus* ; tous sont unis dans une haine commune contre Rome ; le reste importe peu.

» Toutefois, ils ont trouvé un chef, un évêque, le dernier des jansénistes, Reinkens, d'Utrecht en Hollande, *persona grata*, personnage agréable à M. de Bismark.

» Avant-hier, continue plus loin le rédacteur de la *Liberté*, les vieux-catholiques ont donné la mesure de leurs tendances. Dans l'après-midi, le docteur Volck, d'Augsbourg, a fait inopinément une sortie des plus brutales contre la France, approuvant l'annexion de l'Alsace-Lorraine et se livrant à toutes les intempérances de langage auxquelles les savants et les théologiens sont accoutumés. Il en est résulté un tumulte épouvantable. M. de Pressensé et le père Hyacinthe ont quitté la salle avec éclat, ce qui a produit une sensation profonde.

» Toutefois le docteur Schulte, président de l'assemblée, a approuvé la saillie de M. Volck, sans doute en vue de proclamer nettement que la religion nouvelle a pour pontife M. de Bismark, et qu'elle prépare une croisade non contre le pape, mais contre la France.

» C'est bien là l'œuvre d'hommes d'appétit ; l'œuvre d'hommes qui ont écrit en tête de leurs statuts, de leur *Credo* :

« Les vieux catholiques revendiquent

» pour l'avenir les propriétés ecclésiastiques » détenues par les ultramontains. »

» Hommes du ventre, ambitieux fardés, serviteurs à gage de M. de Bismark, vous nous remettez en mémoire ce mot célèbre d'Erasmus : « J'ai l'âme catholique et le ventre luthérien. »

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

Bayonne, 16 septembre, soir.

Des renseignements reçus de la frontière espagnole confirment l'arrivée de Moriones à Vittoria pour y prendre le commandement de l'armée du Nord.

Les troupes régulières qui étaient à Pamplune ont quitté cette place pour se diriger sur Tolosa.

Il ne resterait que des volontaires à Pamplune. Rien de positif au sujet des engagements qui ont eu lieu aux environs de Tolosa.

Quarante-trois passagers sont débarqués à Saint-Jean-de-Luz.

Perpignan, 17 septembre, matin.

On mande de Barcelone, en date du 15 :

Tristany a passé deux jours à Solsona ; il paraît se diriger sur Berga, où les vivres commencent à manquer. On craint que la garnison n'abandonne la place, le convoi depuis longtemps annoncé étant toujours à Manresa.

On s'attend à ce que la ville d'Olot (province de Gironne) soit prochainement attaquée.

46 septembre, 11 h. 45 soir.

Ce matin, une partie des volontaires de Malaga, arrivés la nuit dernière de cette ville, ont refusé de continuer leur route vers le Nord, prétendant avoir été trompés.

Les Cortès ont approuvé définitivement par 415 voix contre 72 la loi rétablissant l'ordonnance militaire dans toute sa rigueur.

Demain, aura lieu l'élection du vice-président de l'Assemblée ; jeudi, probablement, on prononcera la suspension des séances.

ALLEMAGNE.

L'article suivant des *Nouvelles allemandes*, feuille autographiée du gouvernement prussien, prouve d'une manière indubitable qu'en se rendant à Berlin, Victor-Emmanuel a obéi à un ordre de M. de Bismark :

LA VISITE DU ROI D'ITALIE A BERLIN.

« Une discussion s'est élevée entre des feuilles allemandes et d'Italie pour savoir qui a pris l'initiative du voyage du roi d'Italie à Berlin.

» Nos indications précédentes sont d'accord avec des informations puisées à bonne source en Italie, à savoir que les feuilles allemandes n'avaient pas tout-à-fait raison de prétendre que le roi Victor-Emmanuel avait été l'instigateur de l'idée.

» Pour aller au fond des choses, la détermination du roi d'Italie d'entreprendre le

voyage de Berlin est le résultat d'une série de coïncidences heureuses.

» Les deux souverains avaient déjà plusieurs fois exprimé le désir de se serrer la main.

» C'est ainsi qu'il en avait été question lorsque le prince Humbert et la princesse Marguerite étaient en visite à Berlin, ensuite, lors de la présence en Italie du prince et de la princesse impériale allemande ; il en a encore été de même quand l'empereur rendit visite, à Schwalbach, à la princesse Marguerite et qu'il apprit la décision du roi Victor-Emmanuel de venir à l'Exposition de Vienne.

» Mais le PRINCE DE BISMARCK a été le premier à faire comprendre, d'une manière officielle, que la visite du roi d'Italie à Berlin était fort désirable ; et l'empereur, ayant appris que la visite à Berlin était arrêtée par le roi, après le voyage à Vienne, télégraphia aussitôt à celui-ci :

« Je suis charmé de la satisfaction donnée par Votre Majesté à un de mes vœux les plus ardents. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Voici la liste, par commune, des élèves de l'arrondissement de Saumur qui ont été jugés dignes d'obtenir le certificat d'études primaires en 1872-1873 :

Saumur. — Les jeunes Daviau, Lambert, Macé, Quéyon, Taugourdeau.

Gennes. — Les jeunes Aubin, Besnard (André), Besnard (Louis), Charrier, Girard, Hervé Rémy.

Allonnes. — Les jeunes Berthier, Coqueret, Fournier, Levois.

Varennes-sous-Montsoreau. — Les jeunes Bazantin, Berge, Gadier.

Les Rosiers. — Les jeunes Calmet, Dutertre.

Martigné-Briand. — Les jeunes Léger, Métyer.

Chacé. — Le jeune Lepauvre.

Varrains. — Le jeune Vilain.

Les Verchers. — Le jeune Bégault.

Montreuil-Bellay. — Les jeunes Ballu, Bichon, Méron, Milton.

Jeudi dernier, un jeune enfant de 3 ans, Pierre Rabouin, du village de Sarreau, commune de Gennes, s'est noyé dans le ruisseau de la fontaine d'Avor. Sa mère était à laver à ce même ruisseau et l'enfant s'était écarté d'elle, en suivant le bord de l'eau.

Ce n'est qu'après quelques instants qu'elle s'est aperçue de sa disparition ; mais il était déjà trop tard, le pauvre petit a été retrouvé aussitôt sans vie. Où il est tombé, il y avait un mètre.

Un vieillard en enfance, le nommé François Laurencin, âgé de 76 ans, domicilié au village de Cumel, commune de Couziers, arrondissement de Chinon, était disparu de son domicile depuis le 14 de ce mois.

Le 16, on a trouvé sur la lisière des bois

de Fontevault, à une demi-lieue de son domicile, le bonnet dont il était coiffé le jour de sa disparition.

Les recherches faites immédiatement dans les bois par la famille et la gendarmerie sont demeurées sans résultat jusqu'à jeudi.

Ce jour, vers 3 heures du soir, on a retrouvé son cadavre au milieu d'un taillis, commune de Fontevault.

Le pauvre vieillard se sera égaré et est mort d'inanition.

Le 17 septembre, le nommé Marais, François, propriétaire à Saint-Hilaire-du-Bois, passait devant la maison de son voisin, le sieur Bibaret, René. Le fils de ce dernier, Louis, âgé de 13 ans, s'amusait à faire partir des capsules sur un vieux fusil, malheureusement chargé de petits plombs depuis quatre ans, ce que l'enfant ignorait.

Voyant Marais en face de lui, le jeune Louis Bibaret lui dit :

— Père Marais, voulez-vous que je vous tire ?

Au même instant il fait feu, mais le coup rate ; aussitôt il met une nouvelle amorce et fait feu de nouveau ; cette fois, le coup part et toute la charge vient se loger dans le chapeau du bonhomme, à l'exception de quelques grains qui lui labourèrent le cuir chevelu, tandis qu'un autre se logea au-dessus de l'œil gauche.

Ces blessures, heureusement, sont sans gravité.

L'administration fait établir en ce moment, au passage situé en face de Candes, sur la rive droite de la Loire, une cale qui permettra aux voitures de petite dimension d'être admises au passage de la Loire sur ce point.

Lundi dernier, un accident est arrivé à Beaupréau. La toiture des tribunes élevées à l'occasion des courses a été emportée par le vent et est tombée sur la femme Appert, qui a eu la jambe droite cassée.

A Nantes, les examens pour le volontariat d'un an ont été en général très-satisfaisants. La plupart des candidats seront admis. Mais quelques-uns se sont montrés si faibles, qu'ils devront être écartés. Dans une dictée de deux pages, on dit que l'un a fait 92 fautes d'orthographe, et un autre 174 !

Depuis deux jours, Poitiers, la ville la plus pacifique du monde, était troublée par une troupe de braillards, hurlant la *Marseillaise*, criant à tue-tête vive la République ! et à bas le manchot ! clameur idiote contre le brave général de Grammont qui a perdu un bras à Gravelotte. Une poignée de ces tapageurs a été arrêtée.

A ce sujet, le maire de Poitiers a fait publier l'avis suivant :

« Quelques agitateurs mal inspirés ou cédant à de coupables excitations, sans tenir compte des sages conseils donnés par la presse locale, ont provoqué, au milieu de notre population si honnête et si calme, des troubles qui, sans offrir une gravité réelle,

cantiques en l'honneur de N.-D. du Marillais. Le chemin de fer aussi amenait son contingent : les deux trains spéciaux d'Angers, à eux seuls, possédaient trois mille personnes, sans parler de ceux qui venaient de Nantes, ni des voitures du Craonnais, arrivant à la barrière de la gare de Varades. Une chose à remarquer, c'est que tous ces pèlerins, qui n'avaient pas leur procession, arrivaient en silence et dans un recueillement édifiant.

On avait fait venir d'Ancenis des cuirassiers pour maintenir le bon ordre ; mais ils devinrent inutiles : plusieurs s'employèrent pour accélérer le péage du pont et ils se montrèrent très-aimables et très-respectueux.

La Loire une fois passée, on ne vit dans tout le pèlerinage qu'une douzaine de gendarmes qui dirigeaient pacifiquement la marche et indiquaient la route à ceux qui ne la connaissaient pas.

Tout le monde se rendait au sanctuaire ; il fut bientôt envahi. A 9 heures, déjà, on ne pouvait plus approcher ; une foule compacte

occupait la chapelle, le bourg, les chemins, la grande route. Les pèlerins furent obligés d'aller se réfugier jusque dans la prairie, où se trouvait le reposoir et un autel pour célébrer la messe en présence de tout le peuple assemblé.

On sait que la nuit avait été très-mauvaise : la pluie, le vent avaient gâté les belles décorations qu'on avait préparées ; mais les ordonnateurs de la fête ne se laissèrent pas intimider : n'avaient-ils pas, devant eux, ces multitudes qui avaient affronté le mauvais temps ? Beaucoup étaient partis de chez eux par une pluie battante et un vent furieux. Oh ! disaient-ils, au Marillais, la sainte Vierge saura bien dissiper les nuages ; elle en a bien dissipé d'autres plus dangereux ! En effet, pendant tout le temps qu'a duré la cérémonie, pas une goutte d'eau n'est tombée ; de grosses nuées très-noires passaient sur nos têtes et s'en allaient se déverser plus loin.

Arrive le moment de la messe. On ne pouvait songer à la célébrer dans le petit sanctuaire de N.-Dame, bien qu'il fut magnifi-

quement décoré : c'est pour cela qu'on avait dressé un autel dans la prairie. M^{gr} l'archevêque de Tours, M^{gr} l'évêque de Nantes, M^{gr} l'évêque d'Angers se disposèrent à partir pour la prairie, où M^{gr} l'archevêque devait officier. Bientôt la procession fut organisée sur la route. La grande et magnifique bannière de l'apparition de N.-D. du Marillais sortit la première et se mit en tête du cortège. Les autres bannières suivaient de distance en distance ; chaque paroisse avait la sienne et marchait à son rang. Autour de chaque bannière, se groupaient de grandes oriflammes portées par des jeunes filles, et après elles venaient des jeunes gens qui portaient de grands étendards de diverses couleurs ; une paroisse, entr'autres, en avait quarante-deux. Je ne parle pas des chanteurs, ni des chanteuses : tout le monde chantait.

Trente et quelques bannières se succédaient ainsi, entourées de leurs oriflammes et de leurs drapeaux, formant chacune un groupe. Dans cette immense procession, les fidèles formaient la haie des deux côtés, ayant trois rangs sur la droite et trois rangs

sur la gauche, les enfants et les porte-étendards au milieu. Les bons pères Capucins d'Angers étaient là, prêchant la pénitence par leur tenue austère, et, ce qui impressionnait encore davantage, leur grande croix de bois, nue et sans christ, ornée seulement d'une couronne d'épines au milieu.

Pour clore la marche, se trouvaient les trois évêques, avec les chanoines et les dignitaires qui les accompagnaient. Puis venait une escorte de lanciers Vendéens, au nombre de soixante, tous armés de lances dorées et ornées de petites flammes, aux couleurs blanche et bleue. C'étaient les jeunes gens du Marillais qui formaient cette escorte, et ils en étaient tout fiers.

Suivait ensuite une foule compacte, qui n'avait pu trouver place dans les rangs. La procession mit beaucoup de temps à défilé. Quand NN. SS. les évêques parurent, déjà la grande bannière du Marillais était rendue au reposoir de la paroisse. Les fidèles, rangés sur six rangs, remplissaient toute la route ; cependant on défila dans un ordre parfait, au point que deux gendarmes suffi-

n'en deviennent pas moins l'occasion d'inquiétude pour les intérêts de nos honnêtes commerçants; il importe que de pareilles scènes ne se renouvellent plus; l'autorité municipale continuera son active surveillance, et si les mesures de conciliation étaient impuissantes, elle aurait la volonté et la force nécessaires pour rétablir le calme indispensable pour les intérêts de la cité. Sous le règne de la liberté, l'ordre est de nécessité absolue, et la loi doit être respectée par tout. »

LE FESTIVAL.

Nous rappelons qu'à l'occasion du Festival d'Angers, la Compagnie d'Orléans délivrera, demain dimanche 21 septembre, des billets aller et retour, à prix réduits, à la gare de Saumur et aux stations comprises entre cette ville et Angers. Ces billets seront valables pour le retour jusqu'au 22.

M^{me} Géraizer et M. Alzieu ont eu les honneurs de la soirée de jeudi: l'un et l'autre ont fait preuve d'un talent des plus remarquables. Nous les reverrons demain dans l'œuvre charmante d'Adam, le *Toréador*. M^{me} Géraizer se montrera, en outre, dans la scène de la Folie du 3^e acte de *Lucie de Lammermoor*.

La saison théâtrale s'ouvrira à Angers jeudi 25 septembre, sous la direction de M. Mounier de Joly.

L'année théâtrale se composera de cent représentations.

Les représentations seront au nombre de quatre par semaine: les dimanche, mardi, jeudi et samedi, l'administration se réservant le droit de donner des représentations supplémentaires avec abonnements suspendus.

L'abonnement au mois se composera de douze représentations.

Les représentations du théâtre du Cirque seront absolument indépendantes de celles données au Grand-Théâtre. Les abonnements au mois ou à l'année ne seront donc valables que pour le Grand-Théâtre.

M. Mounier de Joly, qui a pris la direction des deux théâtres, donnera le grand-opéra, l'opéra-comique, le drame et la comédie.

UNE ÉMEUTE A POITIERS.

Boutade poitevine.

Nous l'avons eue, notre petite émeute, c'est une chose réglée, décidée, arrêtée. Poitiers est en belle humeur, il faut bien s'amuser un peu, que diable! c'est si hygiénique, une émeute! quand on revient de ça, on mange comme quatre. Il est vrai que, souvent, avant d'y aller, on boit comme dix.

Et puis les émeutes, à Poitiers, ça ne tire pas à conséquence, quoique ce soit très-réussi. Certes, avec la musique de Lecoq et Hyacinthe pour chef des conspirateurs, ce serait tout-à-fait charmant.

Le programme de cette petite fête de l'intelligence a été aussi varié que possible.

rent à la barrière de la prairie pour en garder l'entrée.

A mesure qu'on entrait dans l'enceinte, on se plaçait à la suite, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Toutes les bannières, toutes les oriflammes et tous les drapeaux se groupèrent autour du reposoir, les garçons à la droite, les jeunes filles à la gauche. Vu de loin, tout cet ensemble était d'un effet saisissant! Sur les degrés de l'estrade, figuraient une centaine de petits garçons, habillés de blanc et tenant à la main chacun une petite lance, semblable à celle des lanciers de l'escorte. Ces petits enfants, l'espérance de l'avenir, étaient les arrière-petits-fils de ces braves qui, en 1793, vendirent si chèrement leur vie en défendant l'autel de N.-D. du Marillais. Devant l'autel se trouvait le clergé; plus de 400 prêtres étaient venus prendre part à la cérémonie.

Pendant toute la messe, les pèlerins continuèrent d'arriver. A chaque instant, on voyait apparaître au loin une nouvelle bannière, avec son cortège ordinaire. Impossible à ces pèlerins d'approcher de l'autel: il

On a crié vive la République. Tiens! c'est vrai, il y avait longtemps!

Ce n'est pas tout: on a chanté la *Marseillaise*, tout comme au bon vieux temps. Citoyens, je vous passe encore la *Marseillaise*; mais chantez plus juste une autre fois. Et puis, il faut tout vous dire, la situation, hier soir, était plus tendue que jamais. Des rumeurs confuses parcouraient les quartiers.

Dans la journée, on avait entendu un personnage influent dire tout bas d'une voix farouche: « Il faut noyer l'émeute... » dans le sang probablement, brrr...!

Cependant, M. le commissaire de police adressa aux émeutiers une allocution trop claire et trop sensée pour qu'ils y comprisent quelque chose.

C'est alors que l'on se mit à entonner l'éternelle *Marseillaise*:

Qu'un sang impur abreuve nos sillons.

A ce moment, le coup de sifflet du machiniste se fait entendre: « Ouvrez! » Alors une ouverture se démasque dans l'obscurité, et, horreur!... derrière apparaît la froide lueur de l'acier.

« Une batterie! nous sommes perdus. » Aussitôt un jet d'eau immense sillonne majestueusement la nue. Puis un autre.

Enfer et damnation! c'était une rangée de pompes. Comme c'est désagréable quand on vient pour faire le coup de feu!

Qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Les chanteurs, un peu refroidis par cette douche inattendue, se sauvent à toutes jambes, crottés, trempés comme des rats surpris par l'orage.

Les pompiers se tordent de rire derrière leurs pompes, les fenêtres du voisinage s'ouvrent et tout se termine par un éclat de rire général.

L'émeute était noyée. Le ridicule l'a tuée. Aujourd'hui c'est à qui ne se sera pas trouvé à cette petite inondation.

Le dernier mot appartient à Gavroche. Il était resté impassible sous cette averse, affrontant insouciamment le déluge; quand il se vit seul:

Malheur! dit-il, ouis qu'est mon canot?

Puis de sa voix grêle et éraillée:

En avant, marchons,
Contre leurs canons.

Il enfonça la porte d'un marchand de vin et se précipita dans la boutique.

(*Journal de la Vienne.*) Jules HELLIENS.

Faits divers.

Une excellente innovation vient d'être faite dans plusieurs ateliers de Paris. Un aimant artificiel a été disposé de manière que les ouvriers puissent facilement en rapprocher leurs yeux. Aussitôt qu'un de ces hommes a reçu entre les paupières quelque parcelle de fer, il court à l'aimant, y présente son œil en ayant soin de le bien ouvrir, et le corps étranger est enlevé immédiatement. On conçoit qu'un aimant capable d'enle-

leur fallait se résigner à rester derrière la foule et assister de loin à l'office.

Après la grand'messe, la procession revint au vieux sanctuaire de l'apparition, dans le même ordre qu'elle était partie, c'est-à-dire que les bannières et les drapeaux défilèrent. Quant aux fidèles, il leur fut impossible de remuer de leur place, et le clergé fut obligé de se frayer à grand-peine un passage au milieu de la route, littéralement encombrée depuis la prairie jusqu'à l'église. Comme au sortir de la prairie, la procession se repliait sur elle-même, pour regagner la grande route. C'est alors qu'on put jouir de l'effet produit par toutes ces bannières. On les voyait s'avancer lentement et par groupes au milieu de cette immense multitude.

Ces cent mille têtes formaient comme une mer enchantée, d'où sortaient de toutes parts les plus beaux chants, les voix les plus harmonieuses. Ces chants parcouraient tout l'espace et remontaient jusqu'au sommet de la colline! A ce moment-là, une émotion indescriptible avait rempli toutes les âmes; on

ver plusieurs kilogrammes doit arracher aisément un si petit morceau de métal, fût-il enfoncé dans les chairs et implanté dans un os. Il est certain que dans les ateliers qui ne sont pas pourvus de cet appareil, les ouvriers peuvent facilement perdre la vue par la désorganisation qu'amène le séjour d'un corps étranger dans l'œil. Et combien de fois ce danger ne peut-il pas se présenter, puisque dans les ateliers munis de l'aimant artificiel on voit à chaque instant des ouvriers accourir pour enlever des parcelles de fer qui ont pénétré dans leurs yeux.

*

**

On lit dans le *Moniteur de l'Inde*:

« Les vents et les orages d'équinoxe se sont fait sentir avec violence, depuis quelques jours, dans notre contrée, et malheureusement, ont déjà occasionné d'énormes désastres.

» Samedi, à une heure et demie du soir, un orage épouvantable s'est déchaîné sur la commune de Chabris; pendant vingt minutes, une grêle énorme, chassée par un vent impétueux, est tombée, ravageant le pays; quelques grêlons, ou plutôt quelques glaçons, pesaient 300 grammes. La commune de Chabris est d'une étendue de 4,082 hectares; 2,000 hectares de vignes ont été hachées. La récolte du vin est entièrement perdue. Les deux tiers des familles qui n'ont pour vivre que le produit de leurs vignes vont se trouver dans la plus affreuse misère.

» Dans Chabris même, le fléau n'a pas été moins terrible. Plusieurs maisons ont eu leurs toitures enlevées par la tempête; toutes les vitres des maisons exposées au nord ont été brisées. Dans les jardins, les légumes, les treilles, les arbres à fruits sont détruits; un grand nombre d'arbres plantés sur les bords du Cher ont été déracinés et brisés par l'ouragan.

» La caserne de gendarmerie éprouve à elle seule une perte d'au moins 300 francs. Toutes les vitres ont été brisées, les logements des gendarmes, les écuries ont été inondés; dans le bureau du brigadier, il y avait une hauteur de près de 15 centimètres de grêlons.

» Les pertes pour la commune entière de Chabris sont, dès à présent, évaluées à 4,000,000 de francs. Le nombre des vignes assurées est insignifiant. »

*

**

NOUVEL INCENDIE A CHICAGO.

New-York, 17 septembre.

Un nouvel incendie a éclaté hier, à trois heures de l'après-midi, dans la partie occidentale de Chicago; il s'est étendu sur un espace d'un mille. On s'est rendu maître du feu.

L'incendie n'a pas atteint le quartier des affaires au centre de la ville.

Soixante-quatre maisons sont détruites, principalement celles bâties en bois et les petites boutiques.

Les dégâts sont évalués à 300,000 dollars.

pleurait malgré soi!

Rentrés au vénéré sanctuaire, M^{re} Freppel prononça une allocution chaleureuse, que les fidèles ne purent malheureusement pas entendre, à cause de l'exiguïté du lieu. Les prêtres seuls remplissaient presque l'église; mais on ne pouvait faire mieux. Dans ce discours, entre autres choses extrêmement éloquentes, Monseigneur se demanda comment il se peut faire que la Sainte-Vierge ait pu choisir ce petit coin de terre pour y venir établir l'une de ses résidences, et il en trouve une raison: c'est que là, dans cet endroit même, se trouve le point de contact de trois peuples remarquables par leur courage, par leur énergie et par leur loyauté. Ces trois peuples sont, nous dit-il, le peuple Vendéen, le peuple Breton et le peuple Angevin. Une fois établi parmi ces peuples généreux, le christianisme devait prendre racine, et ce sanctuaire allait devenir l'un des boulevards de la foi. Saint Maurille était bien digne d'être le confident de la bienheureuse Vierge, lui que saint Martin choisit comme évêque et dont il fit le plus bel éloge

Bulletin commercial et agricole.

PRIX DES FARINES.

Paris, 18 septembre.

Hier hausse de quelques centimes, aujourd'hui baisse de même importance sur les cours des farines supérieures, qui, de 53 fr. 74 c. par 100 kilos, tombent à 55 fr. 59 c.

Arrivages: 159 qx 9 kil.

Existences à ce jour: 5,303 qx 76 kil.

Ventes: 209 qx 81 kil.

Voici quel était hier le cours des blés sur le marché de Paris:

Blés de Saintonge: 29.15 l'hectolitre.

— de Guyenne: de 39 à 40 fr. les 100 kil.

— de Poitou: de 37.50 à 40 fr. —

— de Limousin: 38 fr. 35. —

— d'Anjou: 40 fr. —

Le prix des farines 8 marques reste à 88 fr. 25.

En blés étrangers, ceux d'Australie sont tenus entre 41.50 et 45 fr.; ceux de Californie et d'Espagne, à 41.50; les Chili, à 41 fr. les 100 kilog., rendus en gare à Paris.

Pour les articles non signés: P. GODRY.

Théâtre de Saumur.

Dimanche 21 septembre.

QUATRIÈME REPRÉSENTATION DONNÉE PAR LA COMPAGNIE LYRIQUE PARISIENNE,

LE TOREADOR, opéra-comique en 2 actes, paroles de Th. Sauvage, musique d'Adam.

Lucie de Lammermoor (3^e acte: la Folie), chantée par M^{me} Géraizer.

L'Acteur-omnibus, opérette en 1 acte, paroles de Perrin, musique de F. Barbier.

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine:

Funérailles du duc de Brunswick à Genève; une excursion en Bretagne; Saint-Pol de Léon, chapelle de Marie Stuart à Roscoff; refuge du prince Charles-Edouard à Roscoff; le calvaire de Saint-Thégonnec; une porte à Morlaix, rue des Nobles à Morlaix; une tempête dans la Manche; le panorama de Vienne, vaste planche d'un grand intérêt; Salon de 1873: la *Corde au cou*, tableau de M. A. Hirsch; revue comique du mois, par Cham (douze gravures); la chasse à l'appeau. — Rébus, problème d'échecs.

Nous tenons à rappeler que des primes d'une valeur considérable et de la plus haute portée littéraire sont offertes en ce moment au choix des abonnés de l'*Univers illustré*: les œuvres complètes d'Alfred de Vigny, les œuvres illustrées de George Sand, les mémoires de M. Guizot, les œuvres complètes de H. de Balzac, ou bien encore les œuvres complètes d'Augustin Thierry.

Primes gratuites: le splendide ouvrage

à l'occasion de son sacre.

Aujourd'hui, les faits sont venus prouver que ces prévisions n'étaient pas hasardées. La foi s'implanta, elle devint ferme et vigoureuse, à ce point que jamais les plus graves événements n'ont pu l'ébranler. Malgré l'invasion des barbares, malgré les hérétiques, malgré l'horrible guerre de 1793, le sanctuaire du Marillais s'est maintenu. Ses habitants, pleins de courage, ont su le défendre au prix de leur sang, et, s'il était nécessaire, ils le défendraient encore aujourd'hui...

Ainsi se passa cette belle matinée: tout le monde était heureux de ce qu'il avait vu et entendu. M^{re} l'évêque, le clergé, les fidèles, chacun s'applaudissait d'être venu jusque là.

La cérémonie terminée, les pèlerins se dispersèrent par petits groupes, pour aller prendre un léger repas, dans les champs, dans les prés, dans les jardins, sur la route, partout, en un mot. Beaucoup de pieux pèlerins profitent de ce moment pour aller prier dans l'antique sanctuaire, car c'était alors qu'on pouvait le plus facilement s'ap-

intitulé : *Merveilles de l'art religieux*, album in-folio relié, comprenant quarante gravures sur papier vélin avec texte descriptif ; ou bien cinq volumes à choisir dans la collection Michel Lévy.

Un numéro contenant les conditions et les détails de ces primes sera envoyé gratuitement et franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie, à l'administration de *l'Univers illustré*.

Abonnements, pour Paris et les départements :

Un an : 24 fr. ; Six mois : 14 fr. ; Trois mois : 6 fr. — Le numéro de 16 pages : 35 c. — Par la poste : 40 c.

Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

COURRIER MEDICAL. — « Les dentifrices du docteur J.-V. BONN nous ont été présentés, et leurs formules soumises à notre examen ; nous n'hésitons pas à déclarer que nous avons pu reconnaître en ces produits les qualités essentielles de tout bon dentifrice ; nous en recommandons l'usage. »

Il est incontestable que l'eau dentifrice du docteur J.-V. BONN ainsi que sa poudre et opiat sont les produits de ce genre les plus efficaces, les plus agréables et les plus avancés.

Les récompenses aux expositions de Paris 1867, Havre 1868, et son admission à celle de Vienne, confirment encore la vérité de ce dire. Ces produits se trouvent chez tous les marchands de parfumerie. — Dépôt général à Paris, MM. V. Achard et C^o, 44, rue des Petites-Écuries. — Fabrique à Pantin.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 SEPTEMBRE 1873.

| Valeurs au comptant. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | Valeurs au comptant. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | Valeurs au comptant. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | |
|--|------|----------------|--------|---------|---|------|----------------|--------|---------|------------------------------------|--------------------------------|----------------|--------|---------|----|--|
| 3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72. | 57 | 20 | » | » | Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. | 796 | 25 | » | » | C. gén. Transatlantique, j. juill. | 295 | » | 1 | 25 | | |
| 4 1/2 % jouiss. mars. | 82 | » | » | » | Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. | 860 | » | » | » | Canal de Suez, jouiss. janv. 70. | 442 | 50 | 2 | 50 | | |
| 4 % jouissance 22 septembre. | 70 | » | » | » | Crédit Mobilier | 390 | » | » | » | Crédit Mobilier esp., j. juillet. | 405 | » | » | 2 | 50 | |
| 5 % Emprunt 1871 | » | » | » | » | Crédit foncier d'Autriche | 815 | » | » | 12 | 50 | Société autrichienne, j. janv. | » | » | » | » | |
| Emprunt 1872 | 93 | 15 | » | 07 | Charentes, 400 fr. p. j. août. | 350 | » | » | » | OBLIGATIONS. | | | | | | |
| — libéré | 91 | 75 | » | 10 | Est, jouissance nov. | 540 | » | » | 2 | 50 | Orléans | 275 | 50 | » | » | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 212 | » | » | » | Paris-Lyon-Méditerr., j. nov. | 912 | 50 | » | 3 | 75 | Paris-Lyon-Méditerranée | 273 | » | » | » | |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 405 | » | » | » | Midi, jouissance juillet. | 595 | » | » | » | Est | 269 | 75 | » | » | | |
| — 1865, 4 % | 440 | » | » | » | Nord, jouissance juillet. | 1015 | » | 3 | 75 | Nord | 279 | 75 | » | » | | |
| — 1869, 3 % l. payé. | 290 | » | » | » | Orléans, jouissance octobre. | 845 | » | » | 1 | 25 | Ouest | 271 | 75 | » | » | |
| — 1871, 3 % 70 fr. payé. | 253 | 75 | » | » | Ouest, jouissance juillet, 65. | 530 | » | » | 2 | 50 | Midi | 272 | » | » | » | |
| Banque de France, j. juillet. | 4240 | » | » | » | Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill. | 905 | » | » | » | Deux-Charentes | 260 | » | » | » | | |
| Comptoir d'escompte, j. août. | 540 | » | 1 | 25 | Compagnie parisienne du Gaz. | 716 | 25 | » | 1 | 25 | Vendée | 240 | » | » | » | |
| Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. | 460 | » | » | » | Société Immobilière, j. janv. | 14 | » | » | » | | | | | | | |
| Crédit Foncier colonial, 250 fr. | 371 | 25 | » | » | | | | | | | | | | | | |

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

| | | | |
|--|--|--|--|
| 3 heures 09 minutes du matin, express-poste. | | | |
| 6 — 45 — — (s'arrête à Angers). | | | |
| 9 — 02 — — omnibus. | | | |
| 1 — 33 — — soir, omnibus. | | | |
| 4 — 13 — — express. | | | |
| 7 — 27 — — omnibus. | | | |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

| | | | |
|--|--|--|--|
| 3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte. | | | |
| 8 — 20 — — omnibus. | | | |
| 9 — 50 — — express. | | | |
| 12 — 38 — — soir, omnibus. | | | |
| 4 — 44 — — | | | |
| 10 — 30 — — express-poste. | | | |

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^r ROBINEAU, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude de M^r ROBINEAU, Le dimanche 5 octobre 1873, à midi,

LE CHATEAU-GAILLARD

A Champigny, commune de Souzay, composé de :

1^o Un grand corps de bâtiments, consistant en : Au rez-de-chaussée ; une boulangerie et trois celliers ; au premier étage, quatre chambres à feu, un corridor auquel on arrive par un perron, un petit cabinet au fond du corridor ; grenier sur le tout.

2^o Un autre bâtiment, en face le précédent, au couchant ; grenier au-dessus.

3^o Du même côté, un puits avec pompe, deux toits à porcs, un poulailler et environ 5 ares de jardin, cour entre les bâtiments.

4^o Trente ares 11 centiares de terre, au levant du grand bâtiment et du jardin, et joignant au nord Gasnault, au levant le chemin de Fontevrault, au midi Pierre Vallet et au couchant le grand bâtiment et le jardin.

5^o Et 9 ares 27 centiares de terre, au couchant des servitudes du grand bâtiment, joignant au nord Gasnault, au midi Pierre Vallet, au levant les servitudes du grand bâtiment et le jardin, et au couchant Lethuille.

S'adresser à M^r ROBINEAU, notaire à Saumur. (367)

Etude de M^r ROBINEAU, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude de M^r ROBINEAU, Le dimanche 5 octobre 1873, à une heure,

1^o Le Clos-Neuf de Boutifolle, à Champigny-le-Sec, commune de Souzay (premier ciù de vin rouge, médaille de l'exposition de 1855), contenant 2 hectares 75 ares, joignant au nord M^{me} Trudeau, au midi divers, au levant M. Roy, au couchant le chemin de Champigny à Saint-Cyr-en-Bourg.

2^o Une cave en roc, sous le terrain de Pierre Thibault et autres, sise audit lieu de Boutifolle, commune de Souzay, avec puits et cour communs avec Pierre Thibault, Cerclet, Couteleau, Bougonin, Huan et autres.

3^o Sept hectares de terre, vignes et bois, à la Butte des Renardières, à Champigny-le-Sec, communes de Souzay et de Paroy.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. BUSSON, expert à Moranne, ou à M^r ROBINEAU, notaire à Saumur. (368)

A LOUER Pour la Saint Jean 1874.

UNE MAISON Située à Saumur, place du Marché-Noir, n^o 5,

Occupée par M. Sarget-Girault, mercier,

Comprenant magasin et chambres, caves et greniers.

S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, rue des Payens, 12. (343)

A CÉDER

FONDS DE CIRIER.

S'adresser au bureau du journal.

FUMIERS

A VENDRE

A PRIX RÉDUITS.

Provenant des cultures de champignons.

S'adresser à M. GUY, champignoniste, au Pont-Foucard. (352)

A VENDRE

D'OCCASION,

BEAUX BILLARDS

Avec leurs accessoires.

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

M. E.-F. FAVREAU

MÉDECIN-VÉTÉINAIRE,

Préviend le public qu'à partir de ce jour il fixe sa résidence à Saumur, et que, provisoirement, il établit son domicile à l'hôtel du Grand-Turc, chez son frère, M. MERCEAU.

HAUTES NOUVEAUTÉS.

M. Eug. BIZERAY

Rue de la Tonnelle, A SAUMUR,

DEMANDE de BONNES OUVRIÈRES

pour la confection et les robes. Bonne rétribution.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.

S'adresser à M. FORGE. (98)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.



Ce liquide, dont l'action est instantanée, est complètement inoffensif, d'une odeur très agréable et non volatil. Quelques gouttes versées dans une cuiller à café et aspirées par la narine adjacente au côté malade, ont une action immédiate sur les migraines et les névralgies les plus rebelles.

Dépôt dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger. A Saumur : pharmacies Gabelin, rue d'Orléans, et Chedevergne, rue de la Tonnelle. — A Angers : pharmacie Brard, 3, rue Boisnet ; — Pharmacie centrale ; — Gaillard, angle de la rue Desjardins ; — L. Jeonneau, 37, rue Beaurepaire. (233)

procher jusqu'au pied d'un grand arbre dressé dans l'église et sur lequel on avait placé la statue représentant l'apparition. Les ecclésiastiques, pour la plupart, avaient suivi les groupes de leurs paroissiens, et l'on pouvait les voir assis avec eux, sur l'herbe, autour d'un modeste panier de provisions. Les autres, venus de loin, suivirent Monseigneur dans une maison du village pour y prendre leur repas.

A trois heures de l'après-midi eut lieu la seconde procession ; elle fut en tout semblable à la première, seulement la statue de N.-D. du Marillais y parut, portée par des prêtres, sur un brancard très-richement décoré.

Le reposoir de la prairie était dressé tout exprès pour elle ; on l'y porta pour que tous les pèlerins puissent à la fois la voir et lui rendre leurs hommages. Quand on la vit déposée sur cet autel improvisé comme sur un trône, les chants recommencèrent avec le plus grand enthousiasme ; toute cette immense assistance ne formait qu'un seul cœur. Cent mille voix d'hommes, de femmes, d'enfants chantaient ensemble les louanges de Marie.

Les Vendéens sont chanteurs, comme on sait ; mais, dans cette occasion, ils mirent

dans leur chant une telle âme, une telle ardeur, que tout le monde en était dans l'admiration. C'était la foi de ces braves chrétiens qui se révélait ; c'était leur tendre amour pour la Vierge Marie. Ils lui recommandaient leurs familles, la France, le Saint-Pontife de Rome, l'Église entière, avec un élan qui montrait leur intelligence et leur grand désir de voir triompher leur foi. Là, on n'entendit pas une seule voix discordante. S'il y avait des athées et des libres-penseurs, ils suivirent l'entraînement général, ou du moins ils se turent : ils étaient vaincus !

Vers la fin de la cérémonie, le R. P. Lavigne voulut faire entendre la parole sainte à cette grande assemblée. Il monta sur une estrade, au milieu de la foule ; mais il lui était fort difficile de se faire entendre, à cause de la violence du vent qui emportait sa voix dans une direction opposée.

Cependant, entre autres choses éloquentes, on put saisir que le prédicateur félicitait les pèlerins qui savaient manifester leur foi, bravant tous les obstacles, demeurant là, debout, presque une journée entière. Il admire le zèle et la ferveur de ce bon peuple ; il admire l'énergie de sa foi, surtout à notre époque où l'on rencontre tant de chrétiens

timides, tant d'intelligences flétries... Ici c'est la pureté des âmes, c'est la ferveur chrétienne, c'est le dévouement à la sainte cause. Dieu avant tout : Dieu avant l'argent, Dieu avant les satisfactions personnelles, Dieu avant les affaires de ce monde... Ces vertus, il les trouve parmi ceux qui l'entendent : ils se montrent fermes comme leurs ancêtres ; ils n'ont pas dégénéré.

En finissant, l'orateur parla des acclamations possibles en pareille circonstance et en pareil lieu ; il en proposa trois : une acclamation à N.-D. du Marillais ; une acclamation au Saint-Père de l'église, Pie IX ; une troisième, à Monseigneur, notre évêque. Ces acclamations, il n'était pas difficile de les obtenir à pareil moment. Elles éclatèrent avec un ensemble admirable, et les côteaux d'alentour en retentirent à trois reprises différentes. Ce fut un beau moment ! l'acclamation à Pie IX fit couler bien des larmes ! C'était le nom d'un père qu'on acclamait, et ce père on le savait prisonnier au Vatican !

La cérémonie se termina par la grande bénédiction épiscopale et l'application de l'indulgence. Ce fut le moment le plus beau, le plus solennel ! A un signal donné, tout le monde fait silence, un silence complet. L'é-

vêque, seul, debout sur l'estrade, lève ses mains vers le ciel ; il étend les bras : tout le monde s'agenouille, tout le monde courbe la tête pour recevoir la sainte bénédiction. Aussitôt après, tous les fronts se relèvent radieux : une voix sonore entonne le *Magnificat*, et ce chant, répété sur un ton grandiose, retentit de toutes parts, jusqu'au sommet de la colline. Non, nous ne verrons jamais rien semblable, si ce n'est au ciel. Ce beau cantique de la Sainte Vierge était comme un adieu à N.-D. du Marillais. Après, on rapporta la statue de la Sainte Vierge à son sanctuaire et les pèlerins se préparèrent au départ.

En s'en allant, sur toutes les routes, ce n'était plus ce silence, ce recueillement du matin ; c'était de l'enthousiasme. Sur les chemins, sur la Loire, dans le chemin de fer, partout on chantait les beaux cantiques de N.-D. du Marillais. Les pèlerins d'Angers, en entrant dans leur gare, chantaient encore les louanges de Marie.

BRUNEAU, Curé de Bagneux.